

## DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 27 SEPTEMBRE 2019

N° 2019-07-09

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept septembre à quinze heures trente, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du dix-neuf septembre deux mille dix-neuf, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence de Claude AURIAS :

### Délégués présents(es)

#### Nombre de délégués

En exercice : 27  
Présents (mini 9) : 14

#### Nombre de voix

En exercice : 36  
Présentes : 18  
Exprimées par pouvoirs : 12  
**Total (mini 19) : 30**

**Quorum atteint**

#### **2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteur de 2 voix)**

Mounir AARAB, Claude AURIAS

#### **1 représentante du Conseil régional Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur**

**(porteuse de 2 voix)**  
Jacqueline BOUYAC

#### **1 représentant du Conseil départemental de la Drôme (porteur de 2 voix)**

Pierre COMBES

#### **10 représentants des communes, EPCI et villes-portes (porteurs chacun d'1 voix)**

Christian BARTHEYE, Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Rosy FERRIGNO, Myriam HUGUES, Henriette MARTINEZ, Marie-Pierre MONIER, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND.

### Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Ghislaine SAVIN à Mounir AARAB, Corinne MOULIN à Claude AURIAS, Eliane BARREILLE à Jacqueline BOUYAC, Marlène MOURIER à Philippe CAHN, Marcel BAGARD à Rosy FERRIGNO, Dominique GUEYTTE à Henriette MARTINEZ, Valery LIOTAUD à Marie-Pierre MONIER, Christelle RUYSSCHAERT à Pascale ROCHAS.

### Délégués excusés

Pierre-Yves BOCHATON, Marc GUERIN, Jean-Jacques MONPEYSEN, Roland PEYRON

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, Monsieur Claude AURIAS déclare la séance ouverte à 15 heures 30.

Monsieur Sébastien BERNARD est nommé secrétaire de séance.

## **Objet : Développement de la pratique du vélo hydrogène sur des territoires engagés dans une politique touristique autour de l'itinérance vélo - Appel à projet de la Région Auvergne Rhône Alpes – Proposition de candidature**

Le Président expose,

L'ambition de la Région Auvergne-Rhône-Alpes est de devenir une région décarbonée et à énergie positive à l'horizon 2050 et devenir la première région hydrogène d'Europe en se donnant les moyens d'amorcer le marché de l'hydrogène en développant des actions spécifiques.

C'est pourquoi la Région s'est portée candidate à un appel à projet européen en 2017 pour déployer sur l'ensemble du territoire le projet Zéro Emission Valley (ZEV) qui prévoit le déploiement de 20 stations hydrogène sur le périmètre régional et de 1 000 véhicules légers professionnels d'ici à 2023.

Dans ce cadre, la Région a lancé un appel à projets qui vise à sélectionner des territoires prêts à s'engager pour une expérimentation dans une démarche de déploiement d'une offre touristique de vélos à hydrogène.

Les collectivités ou groupement de collectivités bénéficiaires doivent être situés prioritairement sur les itinéraires éligibles à la politique touristique itinérance ou bien connectés à ceux-ci par le biais de leur stratégie touristique.

Les territoires sélectionnés pourront bénéficier d'un double accompagnement régional :

- D'une part une mise à disposition gratuite durant 3 ans 10 vélos hydrogène et une station de recharge (valeur totale de 450 k€).
- D'autre part un accompagnement financier possible pour des travaux et aménagements connexes à finalité touristique (accueil des clientèles, confort, agrément etc.) mais hors installation de la station : Une subvention de 50% peut être attribuée pour les travaux et équipements à finalité touristique avec un plafond de dépenses éligibles de 100 000 €.

La date de dépôt des dossiers de candidature a été fixée au 30 septembre 2019.

Le Président propose que le Parc naturel régional des Baronnies provençales réponde à cet appel à projet en association avec les partenaires suivants :

- La Commune de Buis-les-Baronnies qui bénéficie d'une situation géographique privilégiée lui permettant d'accueillir de nombreux cyclistes attirés par le climat, l'environnement privilégié et la proximité avec le Mont-Ventoux. Ce bassin de vie est devenu un terrain majeur de pratique du vélo inscrit dans le schéma de développement touristique de la communauté de communes des Baronnies en Drôme provençale. Par ailleurs, la commune bénéficiera prochainement d'aménagements permettant de relier la voie cyclable jusqu'à la Via Rhôna (dossier déposé dans le cadre du programme "Espace Valléen"), prérequis indispensable pour candidater à l'appel à projet de la région.  
La Commune de Buis-les-Baronnies s'engage à mettre à disposition le foncier nécessaire à l'accueil de la station.
- Energie SDED qui se chargerait d'organiser et de gérer le service de fourniture de l'hydrogène (mise en œuvre de la station, maintenance, dépannage, facturation...). Energie SDED prendrait responsabilité sur le plan technique et financier du bon fonctionnement de la station hydrogène au titre de sa compétence « Infrastructures de recharge de véhicules électriques ou hydrogènes ».
- Un loueur privé de vélos notamment électriques basé à Buis-les Baronnies qui pourra garantir la maintenance et la location des vélos hydrogène.
- L'Agence de développement touristique de la Drôme en appui à la promotion touristique des circuits vélos et de l'opération.

Le Président propose que le Parc coordonne la candidature et se charge de la communication et de la valorisation de l'opération si elle était retenue.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition du Président
- **Décide** de répondre à l'appel à projet lancé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- **Autorise** le Président à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits



Le Président  
Claude AURIAS

